

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 7 (1872)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

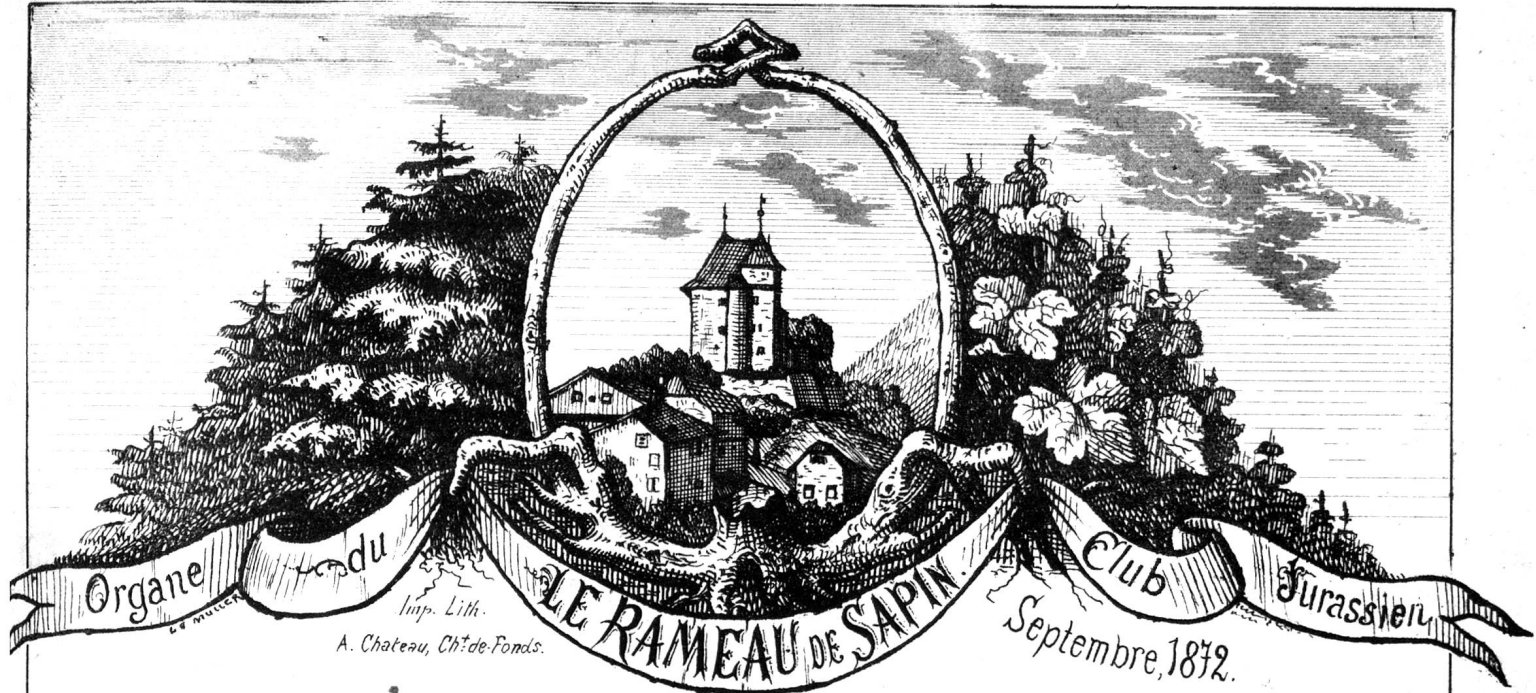
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CULTURE DU CHÊNE (suite.)

Après avoir raconté la vie & la mort de ce roi des forêts, il ne sera pas sans intérêt de faire l'inventaire de sa succession. Elle consista d'abord en une bille de 10 pieds de long cubant plus de 224 pieds; en une seconde de 14 pieds & en donnant plus de cent cubes; en une vingtaine de grosses branches, dont quelques-unes cubaient plus de 20 pieds; en 5 toises de bois de bûches, en plusieurs quintaux d'écorces de tannerie, en copeaux, fagots, racines & autres débris formant une masse de plus de 960 pieds cubes solides, équivalant à environ 16 toises de bois à brûler.

Ayant supputé la croissance & l'âge de cet arbre par le nombre des cercles formés chaque année, nous avons remarqué qu'il lui a fallu 33 ans pour arriver à un pied de diamètre et, à l'exception du peuplier, nous ne connaissons pas de sapin, ni de hêtre qui aient cru plus rapidement. A 55 ans, il avait 2 pieds; à 100 ans, 4, à 130, six, à 225, sept; mais ainsi qu'on l'a déjà dit, il avait eu à subir une période d'années mauvaises qui avaient retardé sa croissance entre les années 1684 & 1713; puis il avait repris de la vigueur jusqu'à l'âge de 150 ans & alors ses cercles allaient en se rétrécissant de plus en plus.

On sait qu'en 1755 le Prince-Évêque de Bâle rendit une ordonnance par laquelle il prescrivait à tous les nouveaux mariés de planter quelques chênes & de les entretenir sur les pâturages communaux pendant quelques années. Plusieurs Communes prévoyantes & bien administrées firent exécuter cette loi & il existe encore de ces chênes matrimoniaux qui ont actuellement 3 à 4 pieds de diamètre & cependant les plus âgés ont à peine un siècle.

Si depuis 1755, les Communes avaient été toutes assez sages pour continuer cette prescription si peu onéreuse, elles auraient actuellement une valeur de plusieurs millions en bois de chêne, sans avoir causé de préjudice sensible à leurs pâturages & qui ne leur aurait presque rien coûté. Il suffirait qu'elles fissent encore actuellement des cultures de chênes pour que leurs après-venants bénissent la mémoire de leurs administrateurs, tandis qu'en continuant de couper toujours, sans rien replanter, le moment arrivera trop tôt où l'on maudira la négligence des hommes qui, ayant le pouvoir de faire le bien, ne l'auront cependant pas fait.

Durant l'automne qui a précédé la chute du chêne dont on vient de raconter l'histoire, nous avons recueilli des glands sous cet arbre & les avons plantés tout aussitôt sur le flanc d'un côteau voisin. Aujourd'hui ces Chêneaux courent le sol de leurs rameaux vigoureux & leurs tiges droites & robustes offrent la plus belle espérance.

Un des hommes les plus actifs qu'ait possédés le Canton de Vaud, M^r. Rod. Blanchet, a publié un

mémoire

mémoire fort intéressant sur la culture du chêne pour en utiliser d'abord les écorces pour la tannerie, lors des premières éclaircies ou sarclages, & pour en tirer plus tard de précieux bois de construction. Plusieurs forestiers ont également recommandé cette culture & c'est à la jeunesse qu'il appartient de prendre l'initiative. Elle pourra encore tirer des bénéfices certains de ses plantations tandis que ses descendants honoreront sa mémoire.

S'il m'était permis d'ajouter quelques lignes à cette notice déjà bien longue, je rappellerais plusieurs arbres vénérables plantés il y a bien des siècles & qui ont subsisté jusqu'à nos jours. Ils seraient même encore debout & bien verts, si la hache impitoyable comme la faux de la mort n'avait renversé ces monuments végétaux. Cels seraient les tilleuls qui, déjà au XIII^e siècle ombrageaient le dolmen de Bure & la pierre percée de Courgenay; et sous lesquels durant des siècles on avait les plaids ou les assises de la contrée. Ces arbres n'ont été coupés que de nos jours. Devant plusieurs de nos églises on avait planté quatre tilleuls dédiés aux Évangélistes. Ceux de Gavannes qui avaient vu arriver Farel lorsqu'il prêcha la Réforme pour la première fois au Val de Montier, se dressaient encore fièrement ces jours derniers devant l'église. Leur cime dépassait la hauteur du clocher; leurs racines couraient dans les tombes du cimetière s'appropriant des lieux qui ne leur étaient pas destinés. Leurs troncs creusés par les temps recélaient des cavernes dont l'une faillit servir de sépulture à un jeune dénicheur d'oiseaux.

Un Ingénieur de village vient de les faire abattre & de violer le champ de mort pour établir une charrière.

Devant une des portes de Portentun croissait un chêne déjà si vieux en 1737 qu'un tableau d'alors le représente avec des piliers soutenant ses vastes rameaux; mais l'artiste n'a pas su indiquer que ces soutiens supportaient en même temps le plancher d'une salle de danse, ménagée dans les branchages.

Aux jours de fête quatre générations se groupaient autour de ce colosse végétal. A sa base les vieillards s'asseyaient sur les bancs rustiques qui environnaient la souche. Autour d'eux fourmillaient les petits enfants qu'avaient peine à contenir leurs mères.

Au premier étage, un violon ou un flageolet faisait danser la jeunesse adulte, tandis que des garçonnets grimpaient sur la cime de l'arbre pour faire des espiègleries aux danseurs; j'ai encore vu cet arbre, au moment où la hache le renversa en 1804.

Il en existait un pareil devant une des portes de Delémont; il était déjà bien vieux lorsqu'un artiste le représenta en 1479 sur un tableau qui existe encore. Sous son ombrage on tenait aussi parfois les plaids & c'était le rendez-vous des vieillards qui allaient se réchauffer au soleil du midi, en causant du temps passé. Il est tombé aussi au commencement de notre siècle, si fatal aux rois des forêts & à ceux qui gouvernent les peuples.

C'est à peine si, ça et là, quelques uns de ces monuments végétaux ont échappé à la cognée, parce qu'on les a dédiés à quelques Saints, pour substituer un culte à un autre.

Tel est le chêne de St Fromont, celui de Berschwiler & bien d'autres.

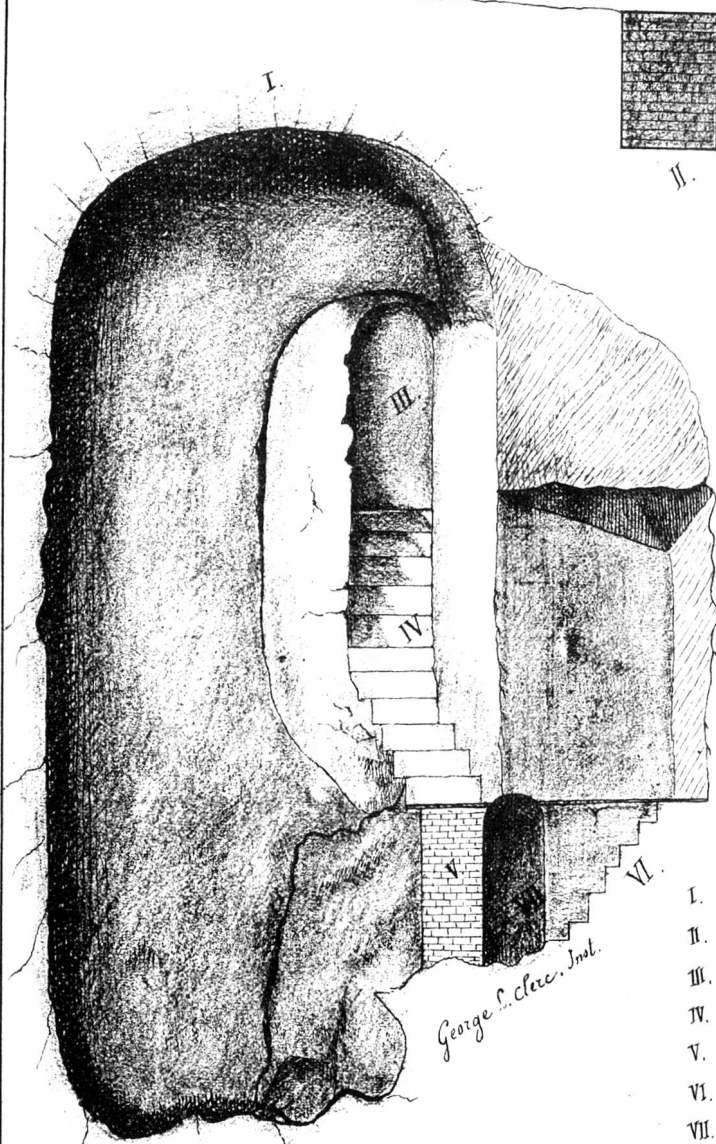
LE MOULIN DU COL-DES-ROCHES.

A. Quiquerez.

La vallée du Locle est traversée dans toute sa longueur par un ruisseau nommé le Bied. Jadis un lac remplissait le fond de la vallée & avait pour tout écoulement une cavité naturelle située au Col-des-Roches. C'est au-dessus de cette cavité, véritable emporion, qu'un habitant du Locle, le lieutenant Jonas Sandoz, obtint en 1652-53 de Henri II de Neuchâtel, moyennant une redevance annuelle de 48 batz, l'autorisation d'établir 6 tonages dans ce lieu souterrain.

Jonas Sandoz agrandit la cavité, tailla des escaliers, vida le rocher pour y faire des chambres & y dévala des tonages qui furent solidement établis. Il creusa dans le roc un canal de 200 pieds de longueur, 3 de largeur & 5 de hauteur, pour diriger les eaux sur les tonages; 3 autres canaux de 150 pieds de long servirent de communication entre les tonages & les moulins. Enfin il bâtit une maison qui cachait entièrement le gouffre & les machines.

Dès lors cet établissement a subi plusieurs modifications; une scierie y a été établie; on a simplifié & modifié



Conduit de la III.^e roue d'après G. Dubois.

modifié le mécanisme des rouages. Il y a maintenant 3 zones placées les unes au-dessus des autres, & autant de chutes d'eau qui font, les 2 premières, mouvoir les moulins & la dernière, la scierie. En 1854, la 2.^e zone a été remplacée par une turbine, & il est probable que d'ici à quelques temps d'autres modifications seront encore apportées aux machines.

Voici les dimensions des roues actuelles.

- | | | |
|-----------|----------------|---------------------------|
| I. Roue | Diamètre 17 p. | Largeur 4 p $\frac{1}{2}$ |
| II. Roue | 20 p. | 4 p $\frac{1}{2}$ |
| III. Roue | 15 p. | 4 p. |

Depuis la correction du Bied & le drainage des marais, l'écoulement des eaux étant plus prompt qu'anciennement, il arrive parfois que le cours d'eau tarit presque entièrement.

Mais en temps moyen, l'établissement peut se servir d'une force de 30 chevaux. La scierie en emploie de 7 à 8, les moulins le reste. Les meules en silex de 1 mètre 30 de diamètre viennent des carrières de la Forêt-sous-Jonarre, près Paris.

Le fer a remplacé le bois dans tous les rouages.

Visiter les moulins du Col-des-Roches & entrer dans les souterrains peut se faire sans danger. D'abord, l'on entre dans une caverne, située à 15 pieds au-dessous du sol, dont la voûte atteint une hauteur de 46 pieds; sa longueur est de 117 pieds & sa largeur de 38. Autrefois se trouvait ici un battoir. Cette caverne est naturelle, mais elle a été agrandie & nivelée.

Légende.

- I. Voûte.
- II. Plancher.
- III. Porte d'arrivée.
- IV. Escalier.
- V. Plancher.
- VI. Degres en bois.
- VII. Dernière voûte artificielle conduisant à la 3.^e roue.

L'on descend ensuite par des degres une hauteur de 40 pieds & l'on arrive dans une chambre taillée dans le roc. La cavité devient étroite, l'escalier humide, glissant. D'étage en étage, d'escalier en escalier l'on arrive à une porte d'où l'on descend encore quelques marches couvertes d'eau & de boue.

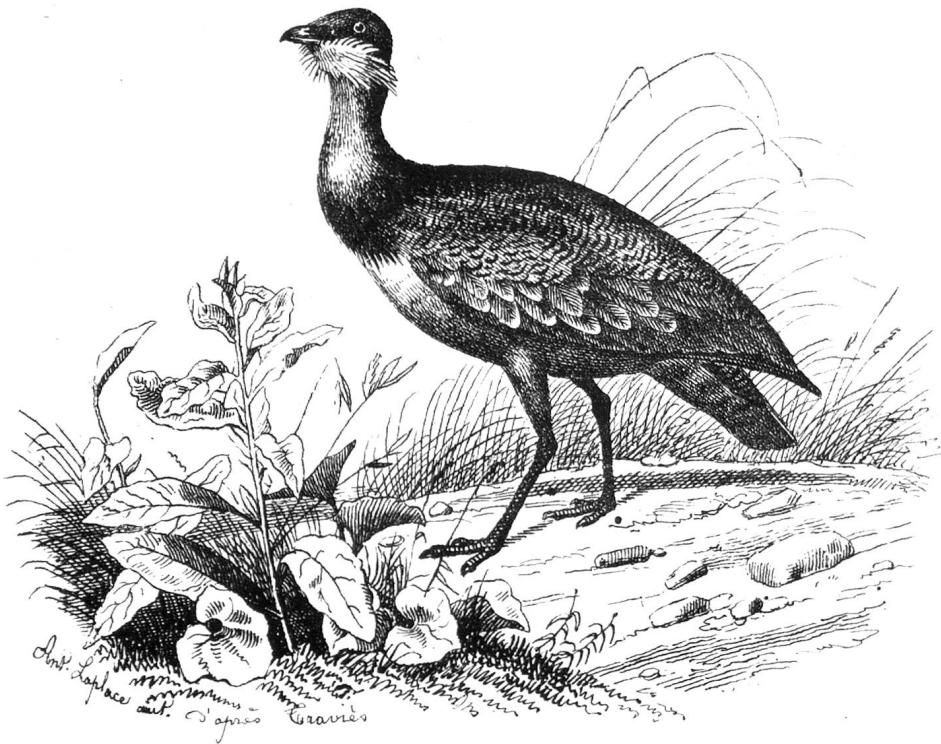
On a devant soi un gouffre béant où l'on est parfois obligé de descendre pour nettoyer les fissures munies de grilles, dans lesquelles l'eau se perd.

Pour faire cette opération on a soin de détourner l'eau du Bied dans la trouée conduisant à la Ranconnière. Arrivé en plein air, après être revenu par le même chemin où il était descendu, le touriste revêt joyeux la lumière, en pensant au courage & à la patience de l'homme à qui revient le premier mérite de cette louable & curieuse entreprise, Jonas Sandoz.

Calames (Loche.) 9 Septembre 1872.

George L. Clerc
Int.

LES OUTARDES (Ouis)



L'Outarde barbe (*Otarde barbe*) habite les steppes de la Russie centrale & du midi ainsi que les plaines de la Hongrie; autrefois on la trouvait aussi en Champagne mais les progrès de l'agriculture l'en ont chassée.

Elle s'est montrée quelques fois en Suisse pendant des hivers rigoureux; dans le canton de Vaud on l'a observée plusieurs fois & des pêcheurs en ont trouvée une noyée sur le lac de Neuchâtel près d'Estavayer; probablement qu'elle s'était égarée dans le brouillard & qu'elle n'avait pu retrouver sa route.

Pendant le mémorable hiver de 1830 les habitants du petit village d'Arense furent très-étonnés de voir un jour

un énorme oiseau se promener dans la plaine, ils cherchèrent vainement à s'en approcher, l'oiseau était très-sauvage & prenait le vol dès qu'il voyait quelqu'un s'avancer à sa rencontre. Il y avait déjà 8 jours que cet oiseau excitait la curiosité des gens de la contrée par sa grande taille & ses bonds désordonnés, lorsqu'on vint avertir M. V. de Cortaillod de la présence de ce phénomène. La terre était pour lors recouverte d'un pied de neige; après une recherche minutieuse Monsieur V. parvint à découvrir dans la neige un creux qui contenait des plumes & des débris de nourriture; c'était là sans doute le gîte de l'oiseau, il y plaça une trappe avec un superbe chou pour amorce & se retira à une grande distance pour voir au moyen d'une lunette d'approche ce qui allait se passer. Au bout de 2 longues heures d'attente, l'oiseau était pris; quoique fort maigre il pesait encore 24 1/2 livres & sa chair fut trouvée excellente par tous ceux qui en goûtèrent; il orne maintenant la collection ornithologique de Monsieur V. à Cortaillod avec un autre échantillon de son espèce venu de la Russie Méridionale.

L'Outarde canepetière (*Otarde canepetière*) est commune dans le midi de la France, en Italie, en Espagne & en Turquie; mais elle est rare en Allemagne en Suisse on la tire quelques fois.

L'Outarde hubara (*Otarde hubara*) vit dans le nord de l'Afrique, on la voit quelques fois dans le midi de l'Espagne; elle est rare en Suisse, cependant on en a tiré 2 dans le canton de Zurich.

Tous les détails de cet article sont exacts.

Un Clubiste.

1872. FORÊTS PERRET.

Sapin géant: Haut des Combes, Chaux-de-Fonds: longueur totale de l'arbre 123 pieds, circonférence au gros bout 16 pieds, au petit bout 15 pieds; produit; 675 pieds cubes de bois à brûler & 259 1/3 pieds cubes de bois de service; l'arbre marquait 200 lignes annulaires.

Henri Huguenin Forestier.

Note de la Rédaction: Adresser toutes demandes & réclamations à M. Fritz Robert professeur à Chaux-de-Fonds.